

NOTE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir votre (vos) enfant(s) pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026.

► Répartition des classes

Mme THIBERGE Sylvie	PS(19)-MS(6) / 25 élèves
Mme OSUCH Katherine	MS(10)-GS(14)/24 élèves
Mme HARKATI Anissa Mme CACAUT Coralie (les lundis 1 fois toutes les 3 semaines)	MS(10)-GS(14)/24 élèves
TOTAL	73 élèves

► Horaires de l'école

Horaires : 08h20-11h30/13h20-16h30

Les élèves sont accueillis à partir de 08h20 jusqu'à 08h30.

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.

En cas de retard, l'enfant doit être accompagné à la porte de l'école Rue Maurice Cléret au moment de la récréation à 10h00.

Possibilité d'accompagner votre enfant jusqu'à la porte de sa classe jusqu'au vendredi 05 septembre.

► Absences

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent sans délai prévenir la direction ou l'enseignante de toute absence *par téléphone, par mail ou sur le blog (ac-versailles.toutemonannee.com)*

Il est néanmoins nécessaire au retour de l'enfant de justifier son absence par écrit, dans le cahier de liaison et / ou par un certificat médical sauf si vous avez prévenu de l'absence par mail.

Toute dispense d'une activité d'EPS doit faire l'objet d'un certificat médical.

► Fiche de renseignements / Fiche d'urgence / Assurance

La fiche de renseignements et la fiche d'urgence pour les nouveaux (PS) est à remplir.

La fiche de renseignements et la fiche d'urgence préremplie est à relire. Merci de noter les changements éventuels au stylo rouge ou une autre couleur, de dater et signer.

Merci de fournir l'attestation d'assurance scolaire en garantie :

- **responsabilité civile** : garantit les dommages causés par l'assuré à autrui,
- **individuelle accident** : indemnise le dommage corporel subi par un assuré.

Ces documents sont à retourner avant le **08/09/2025**.

► Vêtements

Merci de bien vouloir marquer de manière indélébile les vêtements, chaussons, chaussures et sac de votre enfant afin de pouvoir vous les restituer.

► Médicaments

Les personnels de l'école ne sont pas autorisés à administrer des médicaments aux élèves. Les médicaments sont interdits à l'école. Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, diabète, allergie...) merci de vous rapprocher au plus vite du CMS (01 34 83 07 80/ cms.rambouillet@ac-versailles.fr) et d'en informer la direction afin de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

►Relation famille / école

Réunion de rentrée : **vendredi 12 septembre à 17h45** à l'école

Communication : *moyens de communication : cahier de liaison /mail/Blog (ac-versailles.toutemonannée)*

Élections des représentants de parents d'élèves : **vendredi 10 octobre 2025**. Les parents peuvent se porter candidat auprès de la direction jusqu'au **lundi 29 septembre 2025**.

►Coopérative scolaire OCCE

La participation financière à la coopérative scolaire est facultative. Elle contribue à financer les sorties ou l'achat de petit matériel dans le cadre de projets pédagogiques.

Modalités des dons : chèque ou espèce

►Charte de la laïcité

La charte de la laïcité à l'école, collée dans le cahier de liaison, est à lire et à signer.

►Calendrier scolaire 2025-2026

Vacances scolaires :

L'Académie de Versailles **se trouve en zone C**.

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1er septembre 2025	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025 au soir	Lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025 au soir	Lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Vendredi 20 février 2026 au soir	Lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Vendredi 17 avril 2026 au soir	Lundi 4 mai 2026
Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2025 au soir	Lundi 18 mai 2026
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2025 au soir	

Cordialement,
L'équipe enseignante,
La directrice, *Anissa HARKATI*

Signature des parents :